



Communication entre hiérarchie et salarié

Par Brice25

Bonjour, agent public en CDI depuis de nombreuses années, je reçois régulièrement des mails de mon n+1 qui me paraissent agressifs.

Souvent précédés d'un " c'est la dernière fois que je te reprends" souligné, ceux-ci ont la particularité de présenter de nombreuses annotations en gras de couleur rouge.

Cette façon de communiquer de ma hiérarchie peut-elle être considéré comme du harcèlement, et quel texte de loi le précise.

Par kang74

Bonjour

Dis comme celà il s'agit d'un recadrage normal qui découle de votre lien de subordination, si ces critiques sont objectives et en rapport avec votre fonction .

Après si ces annotations en rouge altèrent votre santé mentale, rien ne vous empêche de lui en parler .

Par AGeorges

Bonjour Brice,

Qu'entendez-vous par régulièrement ? Est-ce depuis longtemps ?

Les mails sont-ils avec copie, par exemple à un n+2 ?

n+1 essaye-t-il de vous imputer la responsabilité de faits soit pour dégager la sienne vis-à-vis de n+2, soit pour préparer une demande de renvoi (après de nombreuses années, ce serait curieux) ?

Votre 'poste' a-t-il évolué ces derniers temps ?

Disons que des mails trop fréquents procèdent d'une méthode de management un peu curieuse. Il est possible qu'un recadrage soit nécessaire, vu du côté du chef, mais si l'on n'a pas d'intention cachée, un bon entretien en tête à tête convient parfaitement.

La technique se rapproche donc du harcèlement, comme vous le dites. Article L 1152-1 du Code du travail à lire ...

Par kang74

Fonction publique = le code du travail ne les concerne pas .

C'est cet article qui les concerne

Article L133-2

Création Ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 - art.

Aucun agent public ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel.

Par AGeorges

@Kang

OOps - Merci d'avoir corrigé.